

Deckblatt zum Sicherheitsdatenblatt

Auf diesem Deckblatt sind nur die für die Schweiz notwendigen Ergänzungen angegeben. Für die vollständigen Angaben jedes Kapitels lesen Sie bitte die entsprechenden Kapitel des anschliessenden Sicherheitsdatenblatts.

Feuille de couverture pour la fiche de données de sécurité

Vous trouverez sur cette feuille de couverture seulement les indications supplémentaires (selon ChemV du 1. 8. 2005). En ce qui concerne la déclaration complète, nous vous prions de bien vouloir lire tous les chapitres de la fiche de données de sécurité de l'Union européenne.

| | |
|---|--|
| Produktname / Nom du produit | Mounting Pigment - Blue & Red |
| Lieferant / Fournisseur | Prüfmaschinen AG Prüfag Seeblick 2 CH – 3213 Kleinbödingen |
| Telefon / Téléphone | 044 746 40 30 (information sur le produit pendant les heures de bureau) |
| Fax / Téléfax | 044 746 40 39 |
| E-mail | info@pruefag.com |
| Notfallnummer Schweiz Numéro d'urgence en Suisse | 145 (Tox Info) |
| Hersteller / Fabricant | ITW Test & Measurement GmbH Boschstr. 10 D – 73734 Esslingen |

Prüfmaschinen AG
Seeblick 2
CH-3213 Kleinbödingen
Tel. 044 746 40 30
Fax 044 746 40 39
info@pruefag.com
www.pruefag.com

PRÜFAG

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 02-sept.-2016

Date de révision 13-avr.-2017

Numéro de révision 2

EGHS / Français (French)

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Pigment - Blue & Red

Codes produit 20-8506, 20-8507

Numéro de FDS 1346969_E

Nom chimique

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Laboratory Use Only.

Utilisations déconseillées Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant ITW Test & Measurement GmbH

Adresse du fabricant Boschstraße 10
73734 Esslingen am Neckar / GERMANY
www.buehler-met.de www.buehler.fr www.buehler.co.uk

Numéro de téléphone +49 (0) 711 4904690-0

Adresse e-mail lab.eu@buehler.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545

Americas: +1 760 476 3962

Middle East/Africa: +1 760 476 3959

UK: +44 8 08 189 0979

Europe: +1 760 476 3961

Asia Pacific: +1 760 476 3960

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange**Règlement (CE) n° 1272/2008**

| | |
|--|----------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 - (H315) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 - (H319) |
| Sensibilisation cutanée | Catégorie 1 - (H317) |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Catégorie 2 - (H341) |
| Toxicité aquatique aiguë | Catégorie 2 - (H401) |
| Toxicité chronique pour le milieu aquatique | Catégorie 2 - (H411) |

2.2. Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement****Attention****Mentions de danger**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H401 - Toxique pour les organismes aquatiques

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substances**

Sans objet.

3.2 Mélanges

| Nom chimique | N° CE | CAS No | Weight-% | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Numéro d'enregistrement REACH |
|---------------------------------------|-----------|------------|----------|--|-------------------------------|
| Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer | 500-033-5 | 25068-38-6 | 70 - 80% | Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411) | |
| Oxirane, [(2-methylphenoxy)methyl]- | 218-645-3 | 2210-79-9 | 20 - 30% | Skin Irrit. 2 (H315) Muta. 2 (H341) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411) | |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

| Nom chimique | CAS No | Liste candidate des substances SVHC |
|---------------------------------------|------------|-------------------------------------|
| Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer | 25068-38-6 | - |
| Oxirane, [(2-methylphenoxy)methyl]- | 2210-79-9 | - |

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|--|
| Conseils généraux | Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. |
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. |
| Contact avec la peau | Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Ne pas frotter les zones touchées. |
| Ingestion | Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin. |
| Protection individuelle du personnel de premiers secours | Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|------------------|---|
| Symptômes | Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Sensation de brûlure. |
|------------------|---|

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction appropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Dangers spécifiques dus au produit chimique**

Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits dangereux résultant de la combustion

Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus

d'informations.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les chaussures et vêtements contaminés.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux. Aucun exigé pour l'utilisation par les consommateurs.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Contrôles d'exposition liés à la Aucune information disponible.

protection de l'environnement

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | |
|--|-------------------------------|---------------------------------|
| État physique | Liquide visqueux | |
| Aspect | Bleu clair Rouge | |
| Odeur | Sucrée | |
| Couleur | Aucune information disponible | |
| Odor Threshold | Aucune information disponible | |
| | | |
| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques Méthode</u> |
| pH | No data available | |
| Point de fusion / congélation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Point / intervalle d'ébullition | > 200°C °C | |
| Point d'éclair | > 150°C C | |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun(e) connu(e) |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité relative | 1.78 | |
| Hydrosolubilité | Immiscible | |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |

9.2. Autres informations

| | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucune information disponible |
| Masse molaire | Aucune information disponible |
| VOC Content (%) | Sans objet |
| Densité de liquide | Aucune information disponible |
| Densité apparente | Aucune information disponible |
| Granulométrie | Aucune information disponible |
| Distribution granulométrique | Aucune information disponible |

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Sensibilité aux chocs mécaniques | Aucun(e). |
| Sensibilité aux décharges statiques | Aucun(e). |

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, Bases fortes, Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

| | |
|-----------------------------|---|
| Inhalation | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. |
| Contact oculaire | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Irritant pour les yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur. Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants). Peut provoquer une irritation. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation. |
| Ingestion | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. |

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiments.

Mesures numériques de toxicité**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 7,795.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue

100 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|-----------------------|--------------------|--------------------------------------|
| Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer | = 11400 mg/kg (Rat) | - | - |
| Oxirane, [(2-methylphenoxy)methyl]- | = 4 g/kg (Rat) | - | = 6090 mg/m ³ (Rat) 4 h |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|---|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour la peau. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour les yeux. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| Mutagenicité sur les cellules germinales | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Contient un mutagène connu ou supposé. |

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme mutagènes.

| Nom chimique | UE - Annexe VI, mutagènes |
|-------------------------------------|---------------------------|
| Oxirane, [(2-methylphenoxy)methyl]- | Muta. 2 |

| | |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| Cancérogénicité | Aucune information disponible. |
| Toxicité pour la reproduction | Aucune information disponible. |
| STOT - exposition unique | Aucune information disponible. |
| STOT - exposition répétée | Aucune information disponible. |
| Danger par aspiration | Aucune information disponible. |

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité**

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistence et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|---------------------------------------|------------------------|
| Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer | Sans objet |
| Oxirane, [(2-methylphenoxy)methyl]- | Sans objet |

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

| Nom chimique | UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats | UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées |
|---------------------------------------|---|---|
| Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer | Group III Chemical | - |

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Aucune information disponible.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

| | |
|------------------------------------|--|
| 14.1 N° ONU | UN3082 |
| 14.2 Nom d'expédition | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.* |
| Description | UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.*, 9, III |
| 14.3 Classe de danger | 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| 14.5 Polluant marin | Ce produit est un polluant marin selon les critères de l'IMDG/IMO |
| Danger pour l'environnement | Oui |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| N° d'urgence | F-A, S-F |
| 14.7 Transport en vrac | Aucune information disponible |

conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

RID

| | |
|---|---|
| 14.1 N° ONU | UN3082 |
| 14.2 Nom d'expédition Description | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.* UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.*, 9, III |
| 14.3 Classe de danger | 9 |
| Étiquettes ADR/RID | 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Oui |
| 14.6 Dispositions spéciales Code de classification | Aucun(e) M6 |

ADR

| | |
|--|---|
| 14.1 N° ONU | UN3082 |
| 14.2 Nom d'expédition Description | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BISPHENOL A - EPICHLOROHYDRIN POLYMER, OXIRANE, [(2-METHYLPHENOXY)METHYL-], 9, III, (E) |
| 14.3 Classe de danger | 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Oui |
| 14.6 Dispositions spéciales Code de classification Code de restriction en tunnel (E) | Aucun(e) 274, 335, 601, 375 M6 (E) |

IATA

| | |
|--------------------------------------|---|
| 14.1 N° ONU | UN3082 |
| 14.2 Nom d'expédition Description | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.* UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.*, 9, III |
| 14.3 Classe de danger | 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Oui |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

| |
|---|
| Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT |
|---|

IMDG/IMO

| | |
|--------------------------------------|---|
| 14.1 N° ONU | UN3082 |
| 14.2 Nom d'expédition Description | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.* UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.*, 9, III |
| 14.3 Classe de danger | 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| 14.5 Polluant marin | Ce produit est un polluant marin selon les critères de l'IMDG/IMO |

Danger pour l'environnement Oui
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
N° d'urgence F-A, S-F
14.7 Transport en vrac Aucune information disponible
conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

RID

14.1 N° ONU UN3082
14.2 Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.*
Description UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.* , 9, III
14.3 Classe de danger 9
Étiquettes ADR/RID 9
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Danger pour l'environnement Oui
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
Code de classification M6

ADR

14.1 N° ONU UN3082
14.2 Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Description UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BISPHENOL A - EPICHLOROHYDRIN POLYMER, OXIRANE, [(2-METHYLPHENOXY)METHYL]-), 9, III, (E)
14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Danger pour l'environnement Oui
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e) 274, 335, 601, 375
Code de classification M6
Code de restriction en tunnel (E)

IATA

14.1 N° ONU UN3082
14.2 Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.*
Description UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.* , 9, III
14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Danger pour l'environnement Oui
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

| |
|---|
| Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |
|---|

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour le hazardous to water (WGK 2)

milieu aquatique (WGK)**Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Polluants organiques persistants

Sans objet.

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet.

Inventaires internationaux

| | |
|-------------------------|--|
| TSCA | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| DSL/NDSL | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| EINECS/ELINCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| ENCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| IECSC | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| KECL | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| PICCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| AICS (Australie) | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |

Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques par inhalation

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | | | |
|---------|---------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis) |
| Plafond | Valeur limite maximale | - | Désignation « Peau » |

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Préparée par Product Stewardship
 23 British American Blvd.
 Latham, NY 12110
 1-800-572-6501

Date d'émission 02-sept.-2016

Date de révision 13-avr.-2017

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité